

Lundi 13 mai 2024

La flamme olympique va faire briller notre territoire !

En provenance de Millau, et avant de poursuivre vers Montpellier, la flamme olympique parcourra notre territoire le lundi 13 mai ! Une étape phare dans la mobilisation de Sète agglomération méditerranéenne pour cet événement planétaire.

Deux parcours sont prévus. Le premier dit « agile », verra les porteurs s'élancer **dès 11h30** du **Sémaphore (Fort Richelieu)** pour se diriger vers **la croix du Mont Saint-Clair** : une entrée en matière très sportive.

C'est à **13h35** que la flamme Olympique partira par bateau de **Balaruc-les-Bains** pour le parcours dit « engagé » qui privilégiera les grands axes de circulation.

Elle traversera l'étang de Thau pour rejoindre Sète, au niveau **du pont de la Gare**. Après avoir emprunté **l'Avenue Victor Hugo**, elle prendra la direction des **Quais Louis Pasteur** et **Philippe Régy**, **du Pont Virla** et du **Quai Maréchal de Lattre de Tassigny**. Elle se dirigera ensuite vers la statue du joueur en centre-ville, avant d'embarquer à bord de la « barque bleue » **pour remonter le Cadre Royal**.

Le relais reprendra au pont de la Savonnerie, puis sur le **Quai de la Marine**, en direction du Môle via **la Promenade Jean-Baptiste Marty**. Enfin, elle passera par **la Promenade du Maréchal Leclerc** puis par **la Corniche de Neuburg**, avant d'arriver à son point final, **l'esplanade Roger Théron**, lieu de rassemblement où de nombreuses animations auront eu lieu depuis le matin pour les enfants des écoles.



ARCHIPEL DE THAU

+ d'infos sur agglopoie.fr

Un parcours qui débute à Balaruc-les-Bains !

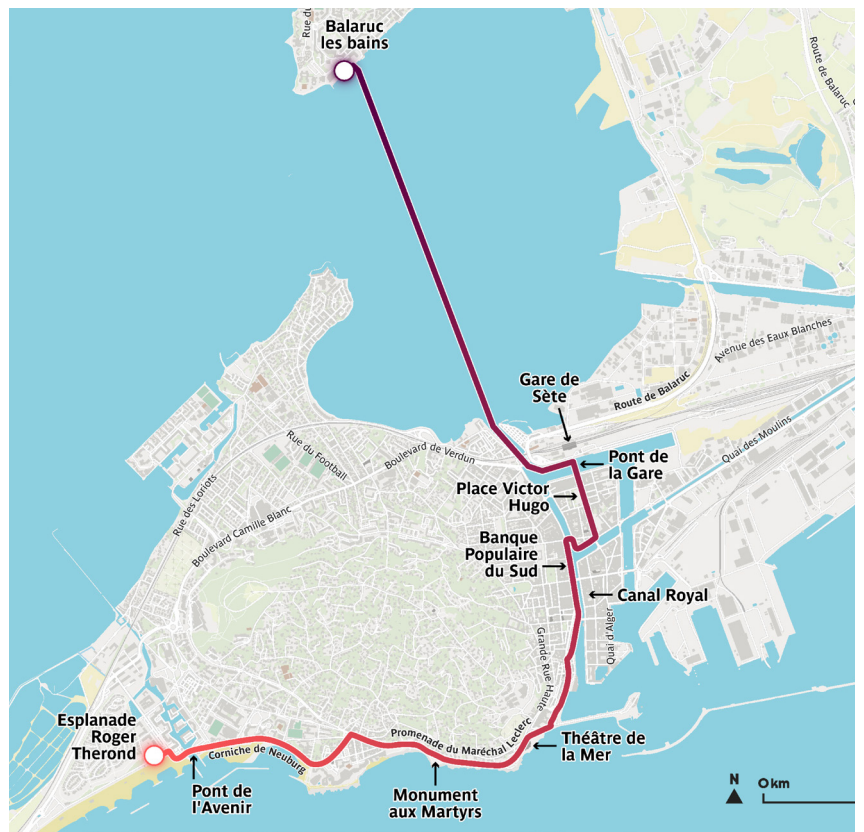
En tout début d'après-midi (13h25), la flamme longera la lagune à partir du poste de secours saisonnier, pour rejoindre le ponton piscine où l'attendra un bateau. C'est en traversant l'étang que la flamme olympique rejoindra Sète.

Points de vue sur le parcours :

- Promenade des Bains, après le poste de secours
- Bord de quai, avenue de la gare

Stationnement et circulation : des fermetures de voies sont prévues et ce dès la veille. L'avenue de la gare (à partir du giratoire du centre nautique) sera interdite à la circulation et au stationnement **dès le dimanche 12 mai à partir de 14h**, tout comme le parking public à proximité de la résidence Les Gémeaux.

La circulation piétonne sera interdite sur la promenade des Bains (jusqu'au bâtiment après le poste de secours saisonnier), **le lundi 13 mai dès 7h et jusqu'en fin d'après-midi**. Elle sera également interdite sur la chaussée de l'avenue de la gare. Les points d'accès piétons à ce secteur se feront par l'avenue du port.



Une arrivée à Sète par la Pointe-Courte et un parcours jusqu'à la place Roger Théron qui nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement.

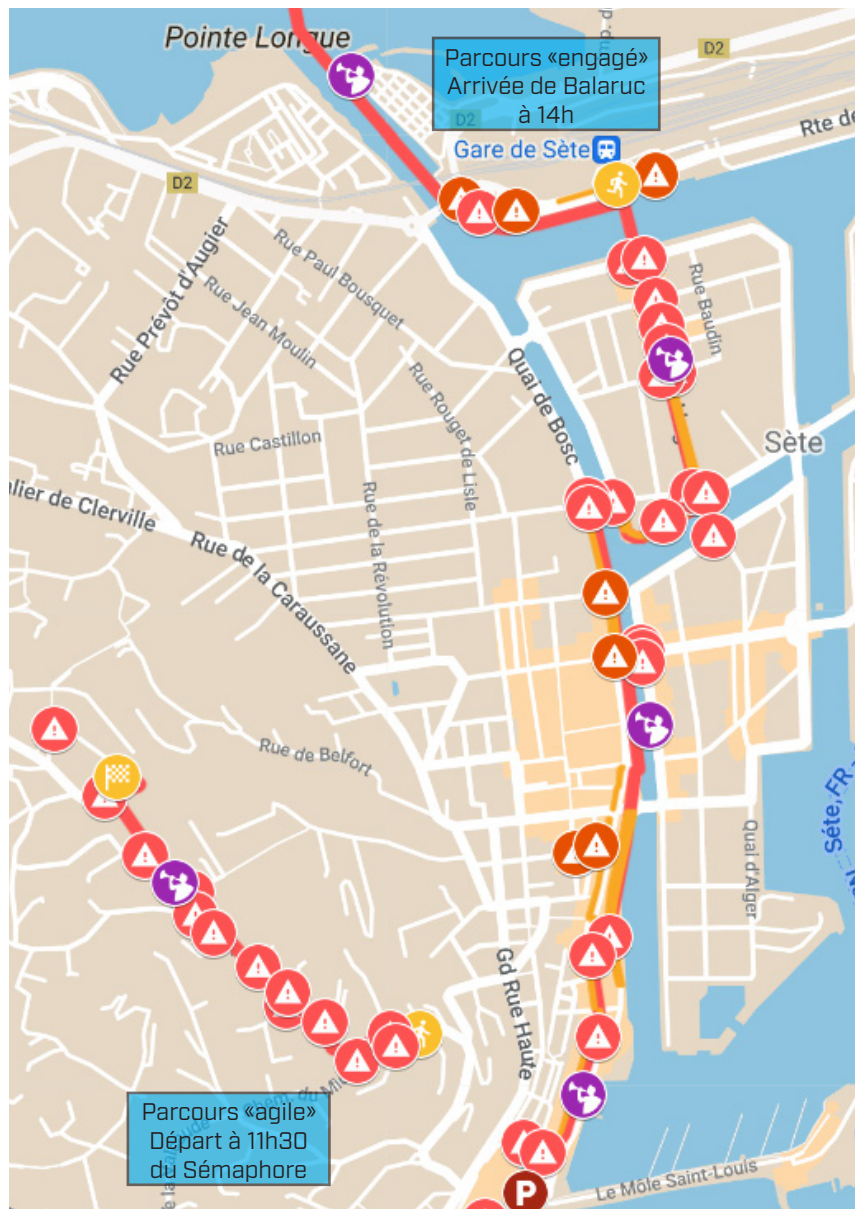
Interdictions sur le passage du convoi Agile :

Du Dimanche 12 Mai 2024 20h00 au Lundi 13 Mai 2024, fin de manifestation, **il sera impossible de stationner** sur le chemin et le parking de Saint Clair, le chemin des Pèlerins et les parkings chemin de la Montmorencette et du panoramique de Saint Clair.

La circulation des véhicules et des deux roues **sera interdite de 11h00** à la fin de manifestation : Chemin de Saint Clair, Chemin des Pèlerins, Chemin de la Montmorencette, Chemin des Pierres Blanches portion comprise entre le chemin de Saint Clair et le Chemin du Couchant.

Sur le parcours de la flamme olympique, le **STATIONNEMENT** des véhicules et des deux roues **sera interdit** du Dimanche 12 Mai 2024 de 20h00 à la fin de la manifestation sur :

- Quai Maréchal Joffre
- Avenue Victor Hugo
- Rue Proudhon de l'angle de l'Avenue Victor Hugo jusqu'au bâtiment n°1
- Rue Pons de l'Hérault de l'angle de l'Avenue Victor Hugo jusqu'au bâtiment n°1
- Quai Louis Pasteur (entre le pont de Pierre et le quai Philippe Régy)
- Quai Philippe Régy
- Quai Maréchal de Lattre de Tassigny
- Quai de la Résistance
- Grande rue Mario Roustan
- Quai Général Durand
- Rampe Valéry



- Square Sissi Abellan
- Promenade Jean Baptiste Marty
- Quai de la Consigne
- Promenade Maréchal Leclerc
- Parking Site Saint Pierre
- Parking Maquis Jean Grandel
- Parking de l'Anau
- Promenade Maréchal Leclerc (numéros 1220 à 1456)
- Place Léon Jouhaux
- Parking de La Vigie promenade Leclerc (numéros 1398 à 1328)
- Parking Place Edouard Herriot
- Corniche de Neuburg
- Corniche de Neuburg (contre allée du stade J.Curie)
- Parking Corniche de Neuburg (entre base nautique F.Pascal et le numéro 66)
- Parking mise à l'eau Corniche de Neuburg
- Esplanade Roger Thérond
- Rue Romain Rolland (entre rue de la Savonnerie et la rue Lazare Carnot).



Le 13 mai, le parcours “engagé” de la flamme empruntera les grands axes, entre 14h et 15h30. Au total, 5.2 km à travers Sète et ses plus beaux panoramas où se succéderont 35 relayeurs et qui nécessite la mise en place d’une réglementation stricte !

Les interdictions de CIRCULATION :

- Quai Maréchal Joffre (entre rond-point Clémenceau et route de Cayenne)
- Pont de la gare
- Avenue Victor Hugo
- Rue Voltaire (entre Rue Lakanal et Avenue V.Hugo)
- Pont Virla
- Quai Louis Pasteur (entre Pont de Pierre et quai Régy)
- Quai Philippe Régy
- Quai de Lattre de Tassigny
- Quai de la Résistance
- Quai du Général Durand

- Grand Rue Mario Roustan
- Rampe Paul Valéry
- Promenade Jean Baptiste Marty
- Allée du Grand Pavois
- Promenade Maréchal Leclerc
- Corniche de Neuburg
- Pont de l’Avenir
- Avenue Jean Monnet (entre avenue du Ponant et le Pont de l’Avenir)
- Esplanade Roger Thérond

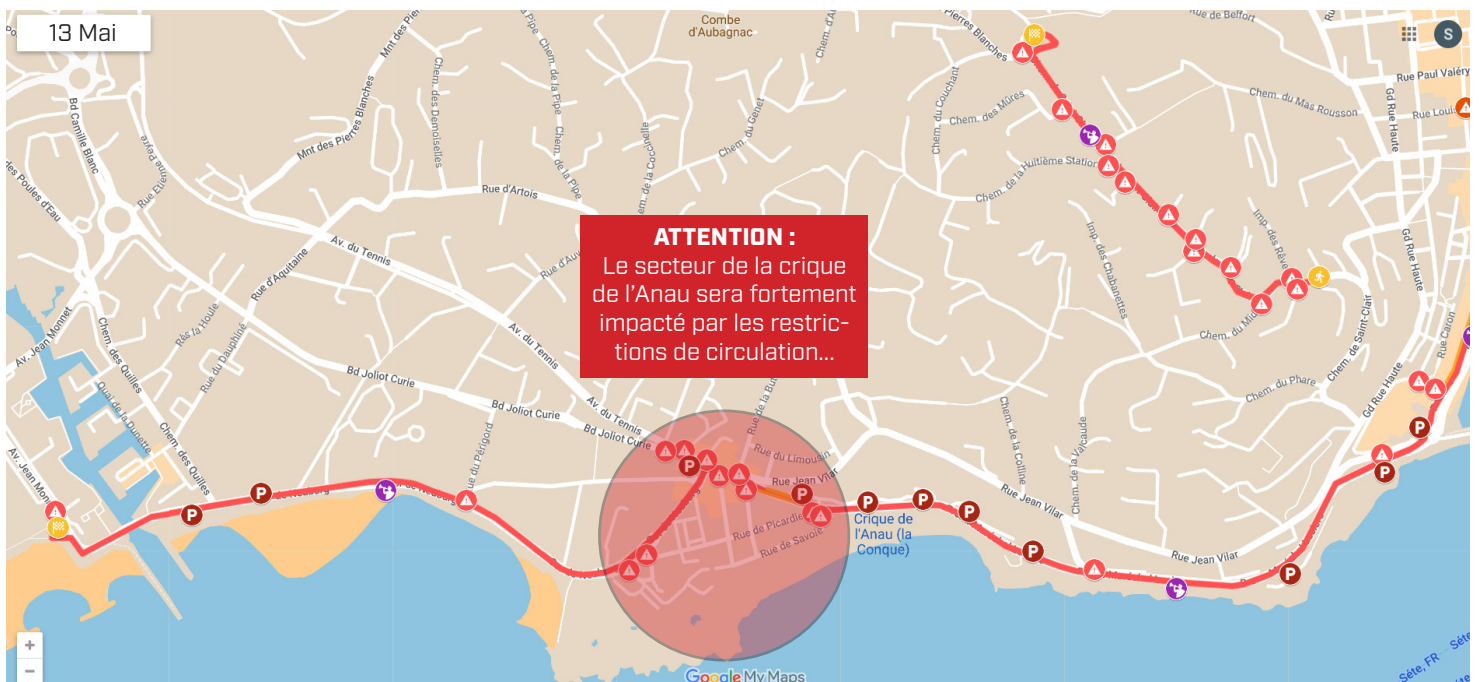
De 12h00 à la fin de manifestation, la circulation des véhicules est interdite et mise à double sens pour les riverains sur :

- Rue Voltaire (entre Rue Raspail et l’Avenue V.Hugo)
- Rue Jules Vallès
- Rue du 14 Juillet
- Rue Denfert Rochereau (entre l’Avenue V.Hugo et la Rue Baudin)
- Rue Proudhon

- Rue Pons de L’Hérault
- Rue Jean Jacques Rousseau
- Quai de Bosc (entre rue de la Douane et pont Virla)
- Rue Louis Blanc (entre Rue Borne et Grand Rue Mario Roustan)
- Quai de la Consigne
- Rue de Picardie (entre la rue du Roussillon et Promenade Leclerc)
- Rue du Périgord
- Rue Baudassé
- Rue Rouergue
- Chemin des Quilles (entre rue du Dauphiné et Corniche de Neuburg)

La circulation des véhicules sortant du Parking Victor Hugo et de la rue du 14 Juillet sera déviée par Rue Raspail vers Rue Jules Vallès. Le parking sera accessible.

Retrouvez **la carte interactive** et les infos pratiques sur **agpole.fr**



COMMENT PROFITER AU MIEUX DU PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE ?

Quelles sont les restrictions de circulation ?

L'ensemble du parcours de la flamme olympique sera coupé à la circulation le 13 mai de 12h30 à 15h30. Il sera également interdit au stationnement dès le 12 mai, à 20h. Des arrêtés municipaux seront affichés dans le périmètre concerné et des déviations seront mises en place. Pour tout renseignement supplémentaire, consultez **la carte interactive** disponible sur le site www.agglopoie.fr.

Où se garer pour voir la flamme olympique ?

Compte tenu de la neutralisation des parkings de surface sur l'ensemble du parcours de la flamme, il est recommandé d'utiliser le parking souterrain de la place Victor Hugo, le parking Cayenne, le parking Mas Coulet ou le parking du Midi. Mais également le parking Adenauer, côté route de Marseillan, ainsi que tous les parking le long de l'avenue Jean Monnet, au Lido de Sète.

ATTENTION : le parking de l'hôtel La Marine, le parking du site Saint Pierre, le parking du théâtre de la mer, le parking du Maquis Jean Grandel, ainsi que tous les parkings autour de la crique de l'Anau, le parking de la place Herriot, le parking de Neuburg, le parking devant l'hôtel de la plage, le parking des résidences avenue Jean Monnet et le parking du panoramique de Saint-Clair seront **fermés du dimanche 12 mai à 20h, au lundi 13 mai à 15h30.**

Quels sont les meilleurs endroits pour voir passer la flamme olympique ?

Pour une expérience optimale, nous vous conseillons d'envisager les lieux suivants : La Plagette et la Pointe courte, l'Estacade de l'échangeur et le quai de Bosc, le pont de la Gare, le parvis du théâtre Molière et la place Victor Hugo, le Quai Suquet, la promenade du Maréchal Leclerc et la corniche de Neuburg... Certaines zones seront aménagées pour réserver des espaces privilégiés aux élèves des écoles du territoire de l'Agglopoie.

Dois-je prévoir d'arriver en avance afin de me positionner sur le parcours ?

Pour éviter tout engorgement dans les parkings ou sur les zones piétonnes, il est conseillé de repérer à l'avance votre lieu d'installation et d'arriver au moins 30 minutes avant le départ de la flamme prévu à 14h de la gare de Sète.

Quelles sont les animations grand public lors du passage de la flamme ?

Lors du passage de la flamme, le porteur sera accompagné d'un convoi d'1 km composé de véhicules partenaires de Paris 2024, présents pour rendre le moment convivial. De plus, Sète agglopoie méditerranée prévoit d'installer un système de sonorisation pour diffuser de la musique et des informations pendant le passage. Parallèlement au parcours de la flamme, l'Agglopoie organise également une journée sportive pour près de 300 élèves des écoles primaires de l'ensemble du territoire.

Des contrôles de sécurité sont-ils prévus ?

L'évènement est imaginé afin d'être accessible au plus grand nombre, gratuitement. Le dispositif de sécurité sera toutefois important pour protéger la flamme tout le long du parcours, mais également pour prévenir les risques d'incidents. Il est demandé au public de respecter les barrières de sécurité et les instructions des forces de l'ordre, de ne pas traverser les voies pendant le passage de la flamme et de surveiller les jeunes enfants et les animaux de compagnie.

Comment profiter au mieux de l'évènement ?

Il est recommandé d'emporter de quoi s'hydrater et éventuellement de porter un couvre-chef en cas de forte chaleur. Et bien entendu, munissez-vous de votre meilleur appareil photo ou smartphone pour immortaliser cet évènement historique !

Où puis-je trouver plus d'informations sur le déroulement de la journée ?

Une carte interactive, indiquant les parcours, les restrictions de circulation et de stationnement et les secteurs neutralisés pendant le passage de la flamme est disponible sur le site www.agglopoie.fr ou **en scannant le QR Code** ci-dessous :



Consultez la carte interactive en scannant ce QR Code